

# Drenec de Tredern (du)

## *Certificat pour le collège royal de la Flèche (1764)*

*La Bibliothèque nationale de France conserve ce court certificat, rédigé par Antoine-Marie d'Hozier à Paris en 1764, attestant que Guillaume-Paul, fils de Vincent-Joseph du Drenec de Tredern et de Suzanne Pichot de Kerdizien, fut admissible au collège royal de la Flèche*

### **du Drenec de Tredern (Guillaume-Paul)**

Collège royal de la Flèche

Nous Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France en survivance, et en cette qualité commissaire du roi pour certifier à Sa Majesté la noblesse des élèves de l'école royale militaire et du collège royal de la Flèche, chevalier grand-croix honoraire de l'ordre royal de Saint Maurice de Sardaigne.

Certifions au roi que Guillaume-Paul du Drenec de Tredern, né le dix de juillet mil sept cent cinquante-cinq, fils de Vincent-Joseph du Drenec de Tredern, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, et de dame Suzanne-Apolline-Angélique-Louise Pichot de Kerdizien, sa femme, a la noblesse nécessaire pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans le collège royal de la Flèche.

A Paris le vingt-deuxième jour du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-quatre.

■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 31345 (Nouveau d'Hozier 120), no 16, folio 144.

■ Transcription : **Guillaume de Boudemange** en janvier 2022.

■ Publication : [www.tudchentil.org](http://www.tudchentil.org), septembre 2022.

